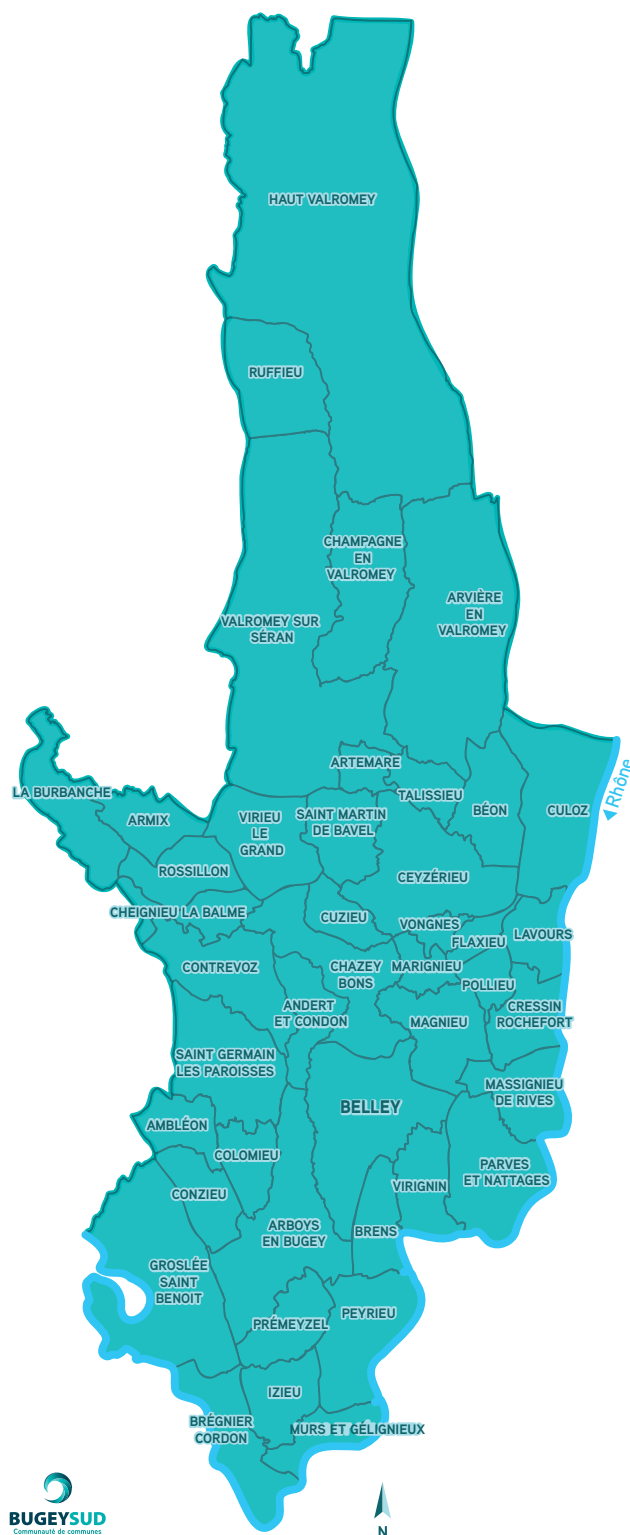


RAPPORT ANNUEL 2021

Ce rapport, établi en application de l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, et en réponse au décret n° 2000 - 404 du 11 mai 2000, présente le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la communauté de communes Bugey-Sud

Il synthétise les caractéristiques du service en 2021 et comprend des indicateurs d'ordre techniques et financiers qui concernent notamment les quantités collectées par flux de déchets, les équipements en service, les modes de valorisation et de traitement proposés. Les dépenses afférentes à la collecte et au traitement ainsi que les modalités de financement du service sont également détaillées.

Ce document sera présenté au Conseil Communautaire de la communauté de communes Bugey-Sud, conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales. Il devra également être transmis aux conseils municipaux de chaque communes membres qui devront prendre acte de ce rapport par délibération. Il est à disposition du public.



BUGEYSUD
Communauté de communes

LES COMPÉTENCES

- Collecte des Ordures Ménagères (OM)
- Transfert des OM vers l'incinération et Traitement
- Collecte sélective
- Transfert des matières sélectives vers les exutoires et Traitement
- Compostage
- Déchetteries (Belley, Culoz, Virieu le Grand)
- Co-Compostage des végétaux à la ferme
- Prévention des déchets



43 communes desservies

34 921 habitants

➤ Une collecte OM qui a évolué du Porte-à-Porte aux Points de Proximité TRIMAX :

Collecte en Point de Proximité TRIMAX : Collecte en conteneurs semi-enterrés et conteneurs enterrés pour tout le territoire de la CCBS.

➤ Renseignement téléphonique à la population : **2 500 appels**



18 090 tonnes

de déchets ont transité par
les différentes installations
de la CCBS en 2021

LE TRANSFERT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :

*Des installations
performantes...*



Pour le quai de transfert
à Belley, un quai optimisé :

7 364 t OM transférées
à Bourgoin Jallieu

611 t CS transférées au
Centre de Tri à Chambéry

1 327 t DIB transférées à
Chamoux sur Gelon pour la
fabrication d'un combustible
de substitution

Le reste du détail des tonnages
des déchets ayant transités sur
les installations de la CCBS se
situe en page 9.

L'incinérateur à Bourgoin Jallieu (SITOM Nord Isère)

La communauté de communes Bugey-Sud adhère au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM Nord Isère). Ce dernier gère le traitement des déchets ménagers résiduels avec valorisation énergétique. Le SITOM regroupe aujourd'hui 199 communes de l'Isère, de l'Ain, du Rhône et de la Savoie, représentant 404 108 habitants (recensement INSEE 2011), et incinère plus de **168 000 tonnes de déchets par an**.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

Pour réduire la quantité des déchets ménagers...

2 172

foyers équipés
de composteurs individuels

66

composteurs
vendus en 2021

25€
en déchetterie



BUGEYSUD TRIMAX
UNION DES COMMUNES DE BUGEY



MODALITES DE RETRAIT
• Déchetteries de Belley,
Culaz ou Virieu le Grand
(se munir d'une photocopie
d'un justificatif de domicile)

Le compost

Simple à réaliser !

Un engrais naturel et gratuit !

Communauté de communes BUGEY SUD - 34 Grande Rue - 01300 Belley
Tél. 04 79 81 41 05 - www.bugeysud.com

Le compostage est la transformation des déchets fermentescibles par des micro-organismes en présence d'humidité et d'oxygène. Il permet d'obtenir un amendement organique naturel, nécessaire à la vie du sol.

Faire du compost, quels avantages ?

- Obtenir gratuitement un engrais naturel et éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique.
- Réduire le volume de sa poubelle, et ainsi limiter les coûts de gestion des déchets : moins de déchets à collecter et à traiter c'est moins de transport, moins d'incinération...

LE COMPOSTAGE A LA FERME :

La valorisation des végétaux...

1 571 T

de co-compost produites
en 2021 (1 297 T en 2020)



**Hausse du tonnage
par rapport à 2021**



Les végétaux reçus dans les déchetteries sont broyés, puis mélangés à du fumier de bovins. Après plusieurs retournements, le compost est épandu sur les prairies des agriculteurs du Bugey à Belley, Brens et St-Martin-de-Bavel.

LES DÉCHETTERIES

106 956 visiteurs en 2021

soit 8 913 visites par mois



- **3 déchetteries : Belley, Culoz et Virieu le Grand** réservées uniquement aux habitants de la communauté de communes Bugey Sud, soit une déchetterie pour **10 000** habitants.
- Afin d'améliorer le service pour les usagers éloignés des déchetteries existantes, **la CCBS a conventionné avec les territoires limitrophes :**

Déchets volumineux acceptés et recyclés :

Flux	Destination
Gravats	Recyclage matériaux inertes
Ferraille et métaux non ferreux	S.M.E. Culoz
Bois de chaufferie	Chaufferie
Bois traité	Aggloméré Savoie Pan
Carton	Cartonnerie SAICA
Déchets électriques électroniques	Valorisation énergétique et recyclage métaux
Végétaux	Co compostage
Tout venant	Préparation combustible cimenterie
Pneus	Valorisation énergétique ALIAPUR
Déchets toxiques	Centre de regroupement TRIALP, traitement tredi
Piles	Recyclage métaux Corépile
Huile de friture	Valorisation énergétique Trialp
Huile de moteur	Régénération
Polystyrène expansé	Récupération matière chantier valoriste
Capsules de Café Nespresso	Récupération matière alu SUEZ
Textiles	Récupération matière le Relais
Plâtre et Placoplâtre	Recyclage Nantet

Conventions avec autres collectivités	Nom déchetterie	Communes desservies	Nombre d'habitants
SICTOM de la région de Morestel	Avenières	Izieu/Brégner	828
CC Plaine de l'Ain	Lhuis	Groslée-St-Benoît	1191
SICTOM du Guiers	St Genix sur Guiers	Murs/Géligneux	100
CC de Yenne	Yenne	Parves et Nattages	936
CC Haut Bugey Agglomération	Plateau d'Hauteville	Haut Valormey et Ruffieu	915

BILAN DES ENTRÉES : 106 956 visites / an

Belley: 60 430 visites par an

(moyenne : 5 036 visites / mois soit + 6.74 % en 1 an)

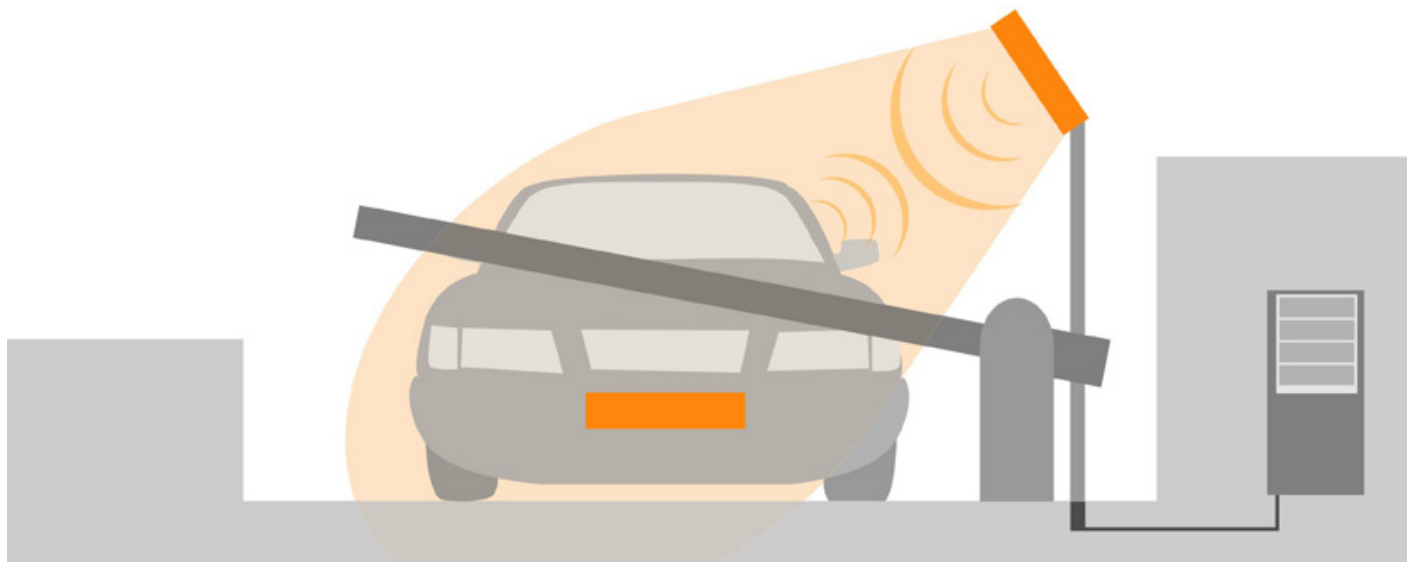
Virieu: 24 754 visites par an

(moyenne : 2 063 visites / mois soit + 21,35 % en 1 an)

Culoz: 21 772 visites par an

(moyenne : 1 814 visites / mois soit - 5.52 % en 1 an)

CONTROLE D'ACCES PAR LECTURE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION



Opérationnel depuis le 1er juillet 2020, le contrôle d'accès est un nouveau dispositif pour améliorer et moderniser le fonctionnement des déchetteries du territoire de la CCBS afin de :

- Fluidifier la circulation sur le quai.
- Sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules sur le quai.
- Améliorer le temps d'attente à l'entrée de la déchetterie.
- Permettre une facturation simplifiée pour les professionnels qui, selon la loi, doivent prendre en charge financièrement le coût de la collecte et du traitement de leurs déchets.
- Mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des gardiens.

Le fonctionnement :

Les accès aux déchetteries sont fermés par une barrière. Une caméra lit la plaque d'immatriculation de l'utilisateur et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré.

Tous les usagers doivent donc s'inscrire au préalable pour être reconnus et permettre l'ouverture des barrières.

L'accès aux déchetteries de Belley, Culoz et Virieu le Grand reste réservé exclusivement aux particuliers et professionnels domiciliés sur le territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.

L'accès reste **gratuit pour les particuliers** dans la limite de 52 passages par an par foyer, avec un dépôt de 2 m³ maximum par passage. Au-delà des 52 passages annuels, le passage est payant.

L'accès est **payant pour les professionnels** dès le premier dépôt. Ils doivent s'acquitter d'une Redevance Spéciale en contactant le service Trimax de la communauté de communes Bugey-Sud.

BILAN 2021 DES TONNAGES SUR LES 3 DECHETTERIES DE BUGEY-SUD

BILAN DES TONNAGES ANNEE 2021							
	BELLEY	VIRIEU	CULOZ	Totaux	Kg / Hab	Réalisation 2020 (34 817 hab)	
						Tonne	Kg / Hab
Ferraille	248,46	148,60	118,55	515,61	14,77	479	13,76
Carton	239,00	78,78	70,04	387,82	11,11	378	10,86
Bois	139,60	50,08	38,89	228,57	6,55	222	6,37
Bois dérivé	377,06	206,76	126,39	710,21	20,34	635	18,23
Végétaux	947,86	299,04	323,66	1 570,56	44,97	1 297	37,25
Huile végétale	2,84	0,87	1,46	5,17	0,15	4	0,12
D E E E	181,95	95,21	68,69	345,85	9,90	324	9,31
Textiles	46,49	24,47	12,00	82,96	2,38	65	1,85
Capsules café	1,81	0,54	0,54	2,89	0,08	3	0,08
Pneu	30,27	20,09	28,29	78,65	2,25	67	1,94
Huile moteur	8,15	5,17	5,00	18,32	0,52	17	0,48
Batteries	13,41	0,00	0,00	13,41	0,38	10	0,29
DD Ménagers (ECO DDS)	19,98	8,45	7,08	35,51	1,02	23	0,66
DDS (pro hors ECO DDS)	25,96	7,72	4,94	38,62	1,11	42	1,22
Plâtre	103,64	47,12	40,42	191,18	5,47	193	5,54
Encombrants Valorisation énergétique	712,54	360,96	253,50	1 327,00	38,00	1 179	33,85
Eco-mobilier	368,80	194,06	173,52	736,38	21,09	597	17,16
TOTAL RECYCLE	3467,83	1547,92	1272,97	6 288,72	180,08	5 534	158,97
Gravats	749,79	371,80	334,96	1 456,55	41,71	1 222	35,09
TOTAL GRAVATS	749,79	371,80	334,96	1 456,55	41,71	1 222	35,09
TOTAL	4217,62	1919,72	1607,93	7 745,27	221,79	6 756	194,06

EVOLUTION DES TONNAGES DECHETTERIES SUR 4 ANS

Tonnages Traitement	2018	2019	2020	2021	N / N-1
Ferraille	622,76	626,66	479,08	515,61	7,63%
Papier-Carton	452,26	488,27	377,97	387,82	2,61%
Bois	273,17	517,21	221,89	228,57	3,01%
Bois dérivé	1 802,88	1 278,18	634,62	710,21	11,91%
Végétaux	1 407,52	1 751,65	1 296,88	1 570,56	21,10%
Textiles	103,63	86,84	64,51	82,96	28,60%
Huile Friture	3,92	3,26	4,02	5,17	28,61%
Capsules café	1,36	2,91	2,73	2,89	5,86%
DEEE	355,63	258,42	324,25	345,85	6,66%
Pneu	66,62	54,86	67,42	78,65	16,66%
Huile moteur	22,17	22,86	16,83	18,32	8,85%
Batteries	16,39	7,01	10,05	13,41	33,43%
Hors ECO DDS	28,61	44,44	42,47	38,62	-9,07%
Eco DDS	33,67	23,59	22,97	35,51	54,59%
Plâtre	375,70	308,94	192,88	191,18	-0,88%
Encombrants	1 673,94	1 776,69	1 178,58	1 327,00	12,59%
Eco-mobilier	0,00	558,48	597,29	736,38	23,29%
TOTAL RECYCLE	7 240,23	7 810,27	5 534,44	6 288,71	13,63%
Gravats	1 513,50	1 687,87	1 221,80	1 456,55	19,21%
TOTAL GRAVATS	1 513,50	1 687,87	1 221,80	1 456,55	19,21%
TOTAL	8 753,73	9 498,14	6 756,24	7 745,26	14,64%

- Tonnages en hausse de **14,64 %** par rapport à 2020 mais en baisse de 18,45 % par rapport à 2019.
- 7 745 Tonnes **en 2021** équivalent à **222 kg / hab /an**

Comparaison nationale (hors gravats) :

162 kg/hab en 2017 (chiffre ADEME) contre **180 kg/hab en 2021** pour la CCBS

BILAN DES ACTIONS DE REDUCTION ET DE VALORISATION DES DECHETS



	2019		2020		2021		Evolution des tonnages
	Tonne	Kg / Hab /an 33 665 hab	Tonne	Kg / Hab /an 34 817 hab	Tonne	Kg / Hab /an 34 921 hab	2020/2021
OM	6 881	204,40	7 358	211,33	7 364	210,88	→ 0,08%
Déchetteries	9 498	282,13	6 756	194,04	7 745	221,79	→ 14,64%
Collecte sélective							
- Emballages Ménagers Recyclables	736	21,9	825	23,7	789	22,6	→ -4,36%
- Journaux Magazines, Prospectus	754	22,4	687	19,7	631	18,1	→ -8,15%
- Verre	1 328	39,5	1 519	43,6	1 561	44,7	→ 2,76%
TOTAL	19 197	570,2	17 145	492,4	18 090	518,0	→ 5,51%

On note une légère diminution des tonnages sur l'ensemble des flux à l'exception des apports en déchetteries.

A noter en 2021 une augmentation du nombre d'habitants de **+ 0,30 %**

Comparaison nationale :

525 kg/hab en 2017 (chiffre ADEME) contre **518 kg/hab en 2021** pour la CCBS

BILAN PLAN DE PREVENTION DECHETS 2021

La CCBS poursuit son engagement auprès du Conseil Départemental de l'Ain avec un plan local de prévention des déchets.

Le Broyage des végétaux à domicile en partenariat avec LES BRIGADES NATURE :



- **85 interventions de broyage en 2021**, 76 en 2020, 59 en 2019, 59 en 2018, 68 en 2017, 53 en 2016, 68 en 2015, 72 en 2014, 14 en 2013

Le compostage collectif en partenariat avec J'ART D'AIN PARTAGES :



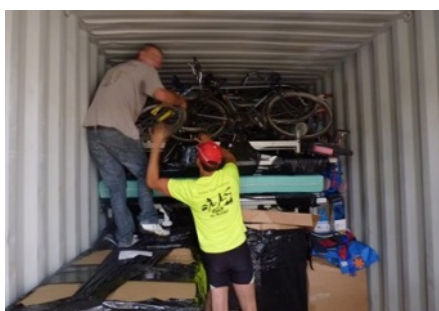
- **Soit 21 établissements équipés au total depuis 2014** : Ecole Montessori du Valromey, Collège et Lycée du Bugey, Collège du Valromey, Le Collège Henri Dunand à Culoz, Maison St Anthelme à Belley, Foyer Clos Lambert à Artemare, ESAT à Virieu le Petit, Jardins Familiaux de la Rodette à Belley, Centre Social de Belley, la Maison de l'Enfance « Le Grand Logis » à St Martin de Bavel, la Résidence « Les Millepertuis » à Belley + 1 site supplémentaire à la Gendarmerie de BELLEY, la commune de Colomieu, la Résidence « Ameyzieu » à Talissieu, les Immeubles « Brillat Savarin » à Belley, la maison du Marais à Ceyzérieu, la résidence « la Croix du Sud » à Belley, le Chalet « Le Gueroz » à Haut-Valromey, l'école Sainte Anne à Belley, ESAT de Colombier à Belley

Manifestations éco-responsables :



- **3 manifestations soutenues en 2021** dans leur tri et gestion des déchets : Association « les arroseurs » à Ceyzérieu (2 manifestations) et DAVAI pour le trek des Plans d'Hotonnes

Récupération de matériel en partenariat avec SIAFM :



- **SIAFM** : subvention versée par la CCBS pour le transport d'un conteneur de 77 m³ de matériels à Madagascar

Action couches lavables :



- Location de kits de 20 couches lavables à destination des familles du territoire de la CCBS – 4 familles concernées en 2021
- 5 ateliers pratiques d'information et de sensibilisation à l'utilisation des couches lavables à destination du grand public en 2021 en visioconférence

Partenariat avec la Ressourcerie « Les Valoristes Bugey Sud » :



- VBS : soutien financier au moyen d'une subvention d'un montant de 15 000 € versée par la CCBS
- Présence sur les 3 déchetteries des valoristes pour récupération de matériels que les habitants du territoire de la CCBS souhaitent leur donner plutôt que de les destiner à l'incinération

Ateliers éducatifs avec l'Association « PALAVANNE » :



- Ateliers « Fabrik'Récup » de fabrication instrumentale et autres objets du quotidien à destination des écoles Jean Ferrat et Sainte Anne sur la commune de Belley

**Remerciements au Conseil Départemental
de l'Ain pour la subvention perçue au titre
du Plan de Prévention Déchets
(versement en 2021)**





LES INDICATEURS FINANCIERS

Augmentation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 7,99 % à 9,31 %

Montant des dépenses de fonctionnement pour l'année 2021 : 4 164 381,38 €

Modalité d'exploitation :

Prestataires de service

Montant annuel versé aux prestataires de marchés :

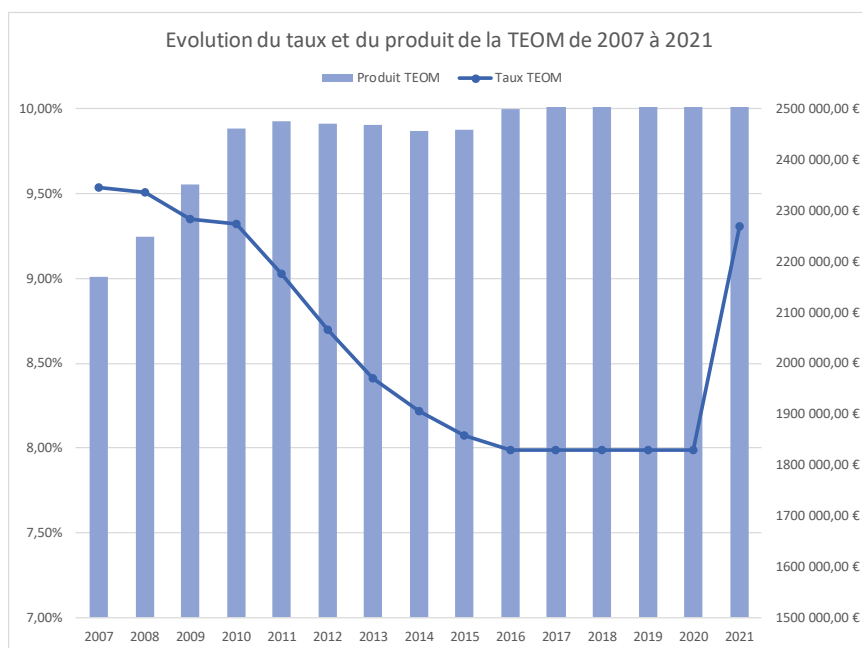
Collecte OM : **618 914,24 €**
 Déchetteries : **805 475,90 €**
 Collecte sélective : **365 505,28 €**
 Centre de tri : **225 217,83 €**
 Quai de transfert : **240 320,56 €**
 Incinération (SITOM N.I.) hors marché :
1 028 734,05 €

Modalité de financement :

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
 Redevances Spéciales

Endettement : annuité d'emprunt :

216 511,70 €/an, soit environ **6,20 €/hab/an (34 921 habitants)**



Moyens humains du service TRIMAX au quotidien : 3 E.T.P (Equivalent Temps Plein)

- Un responsable de service
- Une assistante (administrative et comptable)
- Une chargée de mission

FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé dépenses	Montant en €	%
Collecte des ordures ménagères	618 917,24	14,86%
Traitement des ordures ménagères	1 028 734,05	24,70%
Déchetteries	805 475,90	19,34%
Co-compostage	34 476,26	0,83%
Collecte sélective et tri	590 723,11	14,19%
Accueil, gestion et transport quai SIVOM	240 320,56	5,77%
Intérêts des Emprunts & opérations financières	26 191,75	0,63%
Charges à caractère général	310 450,23	7,45%
Frais de personnel	168 377,78	4,04%
Contributions diverses + subvention associations	98 283,30	2,36%
Amortissements et écritures immobilisations	242 431,20	5,82%
TOTAL	4 164 381,38	100%

Résultat de fonctionnement 2021 sans reprise excédent antérieur : 777 524,07 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
TEOM	3 537 218,00	66,47%
Subv Conseil Départemental – Plan Prévention déchets	20 000,00	0,38%
F.C.T.V.A.	1 859,18	0,03%
Dépôts sauvages, vte composteurs, divers	30 720,35	0,58%
Excédent reporté	379 931,85	7,14%
Subv éco emballages,eco folio, éco DDS	442 968,25	8,32%
Repreneurs matières	420 141,61	7,89%
Recyclage et valorisation végétaux communes	16 552,08	0,31 %
Redevances spéciales entreprises et campings	472 445,98	8,88%
TOTAL	5 321 837,30	100%

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé dépenses	Montant en €	%
Fourniture conteneurs semi-enterrés	98 552,47	12,49%
Travaux mise en place conteneurs semi-enterrés	51 388,05	6,51%
Frais étude ex décharge des Erruts	28 084,50	3,56%
Travaux aménagement + équipement déchetteries	21 820,58	2,76%
Panneaux interdiction dépôt pied CSE + conteneur tri aériens	14 299,74	1,82%
Remboursement avance budget principal + sortie actif broyeur	384 332,00	48,72%
Capital emprunt quai	190 319,95	24,14%
TOTAL	788 797,29	100%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
Exédent antérieur	278 968,55	43,36%
FCTVA	110 720,59	17,21%
Sortie actif broyeur de végétaux	11 232,00	1,75%
Amortissements et écritures immo	242 431,20	37,68%
TOTAL	664 500,80	100%

REDEVANCES SPECIALES : Les chiffres clés 2021

La collecte des papiers de bureaux

142 établissements concernés

Tarif : **30 €** la corbeille collectée,
tarif inchangé depuis 2008.

Nombre adhésions 2021 : 5

Montant effectivement perçu au
titre de

2021 : 17 122,50 €

Pour mémoire 2020 : 13 625 €



ENTREPRISES

Nombre d'entreprises assujetties à la redevance :

69 entreprises ayant adhéré à la collecte « Gros Producteurs » en bacs ou avec accès à la trappe « Gros Producteurs » des conteneurs ordures ménagères

**Montant effectivement perçu au titre de 2021 :
411 222,01 €**

ACCÈS DÉCHETTERIES

8 entreprises ont souhaité signer un contrat de redevance spéciale pour l'accès en déchetteries, une a souhaité arrêter en février 2021.

**Montant effectivement perçu au titre de 2021 :
33 529,92 €**

CAMPINGS

Liste des campings asujettis à la redevance :
Artemare, Brégner-Cordon, Champagne en Valromey, Culoz, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux, Songieu et Virieu-le-Grand.

**Montant effectivement perçu au titre de 2021 :
10 571,55 €**

Pour mémoire 2020 : 0 €

Exonération en raison du COVID par décision du Président afin de soutenir les acteurs économiques durement touchés par la crise sanitaire, et de faciliter la reprise économique.

ORIENTATIONS 2022 : SERVICE TRIMAX

Collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés

- Ajustement des besoins
- Attribution nouveau marché
- Etude collecte personnes sensibles
- Etude application retour usagers

Collecte du tri en conteneurs semi-enterrés

- Préparation technique pour passage aux Extensions des Consignes de Tri pour le 1er janvier 2023

Plan prévention déchets 2022 : « Territoire zéro déchet zéro gaspi »

- Développement du compostage individuel
- Broyage des végétaux à domicile
- Manifestations éco-responsables
- Collecte des papiers de bureau
- Location de couches lavables

Contrôle d'accès déchetterie

- Gestion des inscriptions

Actions de sensibilisation au tri

- Achat exposition éducative

Suivi de la décharge des Erruts

- Mise en conformité du site en rapport avec les remarques de la DREAL
- Suivi du bureau d'études dans ses missions
- Mise en place d'un plan de gestion du site

Biodéchets

- Prospective solutions de compostage et/ou collecte

Brigade volante

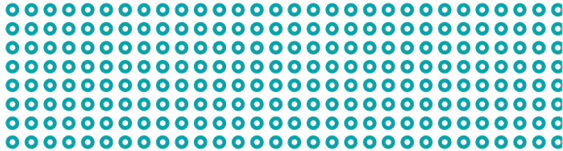
- Mise en service brigade volante pour aide aux communes dans le ramassage des encombrants aux pieds des CSE (Conteneurs Semi-Enterrés)

Broyage déchets verts plateformes communales

- Soutien technique aux communes pour réflexion sur broyage des déchets verts des plateformes communales

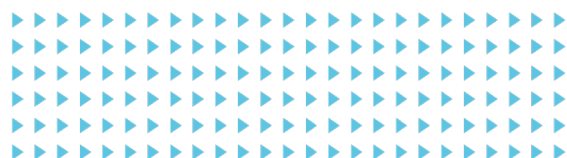
Recyclerie VBS

- Renforcement partenariat



Abréviations et sigles

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
B.O.M : Benne Ordures Ménagères
C.C. : Communauté de Communes
C.E.T. : Centre d'Enfouissement Technique
CS : Collecte Sélective
CSE : Conteneurs Semi-Enterrés
D3E (DEEE) : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
D.D.M : Déchets Dangereux Ménagers
D.I.B. : Déchet Industriel Banal
D.M.S. : Déchets Ménagers Spéciaux
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ELA : Emballage pour liquide alimentaire
E.M.R. : Emballages Ménagers Recyclables
EX. : Exercice
F.M.A : Fonds Mouvant Alternatif
J.M.P. : Journaux Magazines Prospectus
OM : Ordures Ménagères
PàP : Porte à Porte
PAV : Point d'Apport Volontaire
PEHD : (Flacons plastique) Polyéthylène Haute Densité
PET : (Bouteilles plastique) Polyéthylène Téréphtalate
RRA : Région Rhône-Alpes





Horaires des déchetteries

Horaires d'été à Belley :

Du lundi au samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'été à Virieu le Grand :

Lundi, mercredi et jeudi

De 14h00 à 19h00

Mardi, vendredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'été à Culoz :

Mardi, jeudi et vendredi

De 14h00 à 19h00

Lundi, mercredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'hiver 3 déchetteries :

Les déchetteries ferment à 17h30 au lieu de 19h00. Les changements d'horaires (été/hiver) se calquent sur les changements d'heure (passage heure d'été / heure d'hiver).

Fermé les jours fériés.

La CCBS remercie :

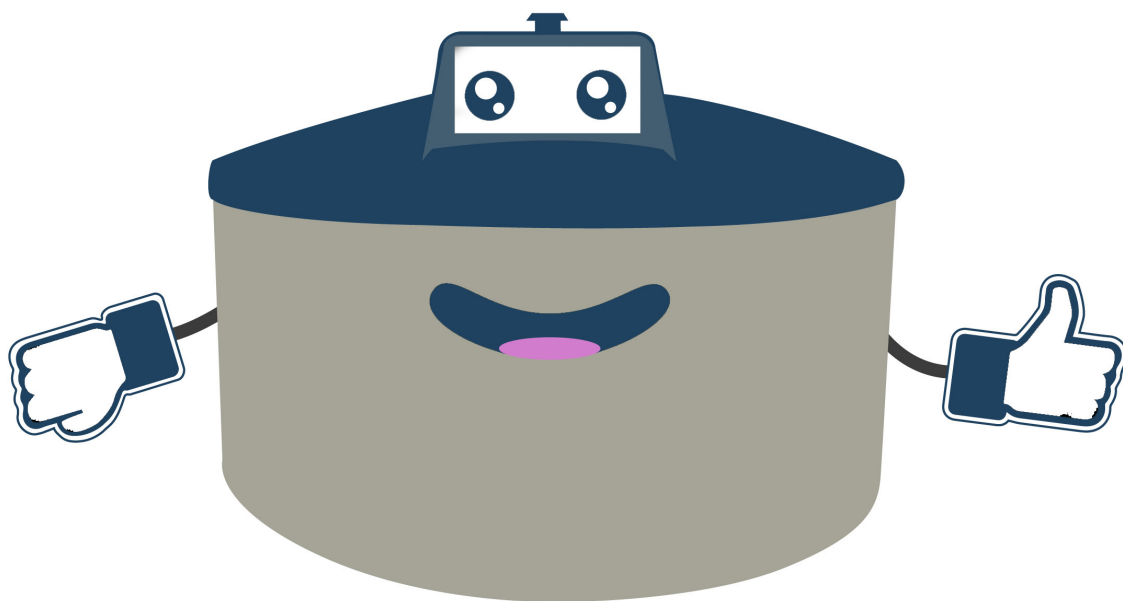
Tous les habitants de son territoire qui participent à la bonne gestion des déchets en respectant les consignes de tri ;

Tous les intervenants (service TRIMAX, prestataire traitement) pour leur gestion du service au quotidien ;

Les élus locaux et agents municipaux qui contribuent à faire circuler les messages favorisant la valorisation et le recyclage et par leur action.



Ensemble pour notre environnement !



Tél. 04 79 81 01 99

www.bugeysud-trimax.fr

46, rue du Lieutenant Argenton - 01300 Belley



BUGEYSUD
Communauté de communes

www.ccbugeysud.com